

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: Yellow 77.

Code produit : 31-351 / 31-355 / 31-358 / 31-365.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Emploi de la substance / de la préparation.

Lubrifiant de traction de fil/câble.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Fournisseur : IDEAL INDUSTRIES Limited
Unit 3, Europa Court
Europa Boulevard, Warrington
Cheshire, WA5 7TN
United Kingdom
Tel.: +44 (0)1925 444446
eur.sales@idealindustries.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence.

Centre antipoison de Paris, Tel: +33 (0)1 40 05 48 48.
Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Non classées.

2.2 Éléments d'étiquetage n° 1272/2008 (CLP).

Non classées.

Prévention :

Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Réponse :

Se laver les mains après toute manipulation.

Espace de rangement :

Stocker à l'écart des matières incompatibles.

Élimination :

Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales.

Autre étiquetage :

EUH208 Contient Amine de suif éthoxylée. Peut déclencher une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

2.3 Autres dangers.

Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme vPvB/PBT au sens du règlement (CE) N° 1907/2006, annexe XIII. Propriétés perturbant le système endocrinien: Les ingrédients ne sont pas considérés comme des perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances.

Le produit est un mélange.

3.2 Mélanges.

N°CAS/EINECS	Nom chimique	%	Classification
8009-03-8 / 232-373-2	Pétrolatum	<10	Non classées.
52-51-7 / 200-143	Bronopol	<0,1	Acute Tox. 4; H302, Acute Tox. 4; H312, Skin Irrit. 2; H315, Eye Dam. 1; H318, STOT SE 3; H335, Aquatic Acute 1; H400 (M=10).
61791-44-4 / 263-177-5	Amine de suif éthoxylée	<0,1	Met. Corr. 1; H290, Acute Tox. 4; H302, Skin Corr. 1C; H314, Skin Sens. 1; H317, Eye Dam. 1; H318, Aquatic Acute 1; H400 (M=1).

Note N : La classification comme cancérigène ne s'applique pas nécessairement si l'historique complet du raffinage est connu et s'il peut être démontré que la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérigène. Cette note s'applique uniquement à certaines substances complexes dérivées du pétrole figurant dans la section 3.

Une explication complète des phrases H se trouve au section 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au section 8, à condition d'être disponibles.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours.

Généralités

Assurez-vous que les membres du personnel médical connaissent le(s) matériau(x) impliqué(s) et qu'ils prennent toutes les mesures de précaution nécessaires.

Après inhalation

Aller vers de l'air frais. Appeler un médecin si des symptômes apparaissent ou persistent.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

Après contact avec la peau Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Après contact avec les yeux Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Après ingestion Rincer la bouche. Faire vomir, si la personne est consciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire. L'exposition peut causer une irritation temporaire, des rougeurs ou un inconfort. Si le matériau est utilisé dans des conditions de chaleur extrême (>49°C), une exposition prolongée et répétée peut présenter un risque de maladie pulmonaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable.
Utiliser un agent d'extinction adapté au type de feu environnant.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 8.
Garder le personnel non nécessaire à l'écart.
Éviter les contacts prolongés et répétés.
Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements : essuyer avec un matériau absorbant (par exemple, un tissu, une toison).

Déversements importants : utiliser du sable, de la sciure, de la terre, de la vermiculite, de la terre à diatomées pour contenir et collecter les matériaux absorbants non combustibles et les placer dans un conteneur en vue de leur élimination, conformément à la réglementation locale. Nettoyez la zone avec de l'eau et du savon. Voir la section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 pour les informations sur contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Voir section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avoir conscience que les surfaces peuvent devenir potentiellement glissantes. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle. Le matériau est électriquement conducteur et toute utilisation à proximité d'équipements électriques invite à une certaine prudence. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un récipient fermé hermétiquement. Conserver à des températures comprises entre 4 °C et 49 °C.
Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10 de la FDS).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le produit doit être utilisé uniquement pour les applications décrites dans la section 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle - valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'a été notée pour cette substance/produit.

Procédures de surveillance recommandées

Procédures de surveillance standard.

DNEL / PNEC:

-

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques de prévention

Assurer une bonne ventilation.

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas pertinentes pour la forme physique actuelle du produit.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

Mesures générales de protection et d'hygiène

Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et les équipements de protection pour éliminer les contaminants.

Généralités N'utilisez que les équipements de protection marqués CE.

Protection respiratoire Normalement, ce n'est pas nécessaire.

Protection des mains Normalement, ce n'est pas nécessaire.

Protection des yeux Porter étroitement des lunettes de protection en cas de risque de contact. EN 166.

Protection de la peau Vêtements de travail normale.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Pâte
Couleur :	Jaune
Odeur :	Odeur légère
Point de fusion/point de congélation :	100°C
Point d'ébullition :	Pas de données/ Non pertinent
Inflammabilité :	Pas de données/ Non pertinent
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Aucun danger
Point d'éclair :	Pas de données/ Non pertinent
Température d'auto-inflammation :	Pas de données/ Non pertinent
Température de décomposition :	Pas de données/ Non pertinent
pH :	7,5 – 8,5
Viscosité cinématique :	8100 cps
Solubilité :	Pas de données/ Non pertinent
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Pas de données/ Non pertinent
Pression de vapeur :	Pas de données/ Non pertinent
Densité et/ou densité relative :	0,98 g/cm ³
Densité de vapeur relative :	Pas de données/ Non pertinent
Caractéristiques des particules :	Pas de données/ Non pertinent

9.2 Autres informations

COV : 2,7 g/l.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange n'est pas chimiquement réactif.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Azote.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008.

Toxicité aiguë

Non classées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classées.

Respiratoires Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classées.

Cancérogénicité

Non classées.

Toxicité pour la reproduction (fertilité)

Non classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Non classées.

Danger par aspiration

Non classées.

11.2 Informations sur les autres dangers.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Autres informations

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante pouvant provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

SECTION 12 : Informations écologiques

- 12.1 Toxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir des effets nocifs ou dommageables sur l'environnement.
- 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas de données.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas de données.
- 12.4 Mobilité dans le sol** Pas de données.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Ne contient pas de substance PBT ou vPvB.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.
- 12.7 Autres effets néfastes** Aucun connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales et nationales. Le code du déchet peut être sélectionné selon le code du catalogue européen des déchets (CED).
- Collection de petites quantités, emballages propres et déchets :**
Le conteneur correctement nettoyé est éliminé conformément au matériau d'emballage, sinon il est incinéré.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses. Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

	ADR/RID	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non pertinent.	Non pertinent.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non pertinent.	Non pertinent.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non pertinent.	Non pertinent.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent.	Non pertinent.
14.5 Dangers pour l'environnement EMS	Non pertinent. Non pertinent.	Non pertinent. Non pertinent.
Autres informations:	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Non pertinent.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI.

Non pertinent.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

DIRECTIVE 92/85/CEE DU CONSEIL Concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

L'arrêté du 30 juin 2004 modifié par l'arrêté du 9 février 2006, par l'arrêté du 26 octobre 2007 et par celui du 9 mai 2012. Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP). CE no 2020/878.

Autres informations

-

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée.

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les section 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif au contact de la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Liste des abréviations.

PBT : persistant, bioaccumulable, toxique.

vPvB : très persistant, très bioaccumulable.

Fiche de données de sécurité

Yellow 77

Numéro de version 2.0

Date d'impression 11-05-2023

Autres informations:

Les informations ci-dessus sont censées être exactes et représentent les meilleures informations dont nous IDEAL INDUSTRIES ne peut prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ainsi que les produits d'autres fabricants associés avec son produit, seront potentiellement utilisés. Il incombe à l'utilisateur de garantir des conditions de sécurité pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit et d'assumer la responsabilité des pertes, des blessures, des dommages ou des dépenses résultant de toute utilisation non conforme. Les informations qui figurent sur la fiche ont été rédigées sur la base des meilleures connaissances et expériences actuellement disponibles.

Date de révision 11-05-2023 section.

1 – 16.

Homologué par:

SRS

www.msds-eu.com
